

205^E ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÉDURE D'EXCEPTION**RÉSOLUTION ADOPTÉE HORS D'UNE ASSEMBLÉE EN VERTU DE LA PROCÉDURE D'EXCEPTION PRÉVUE À L'ARTICLE 5.14 DU RÈGLEMENT NO 1 DE RÉGIE INTERNE DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE.**

« La résolution soumise aux administrateurs hors d'une assemblée a la même force que si elle avait été adoptée lors d'une assemblée, pourvu qu'elle porte la signature de tous les administrateurs en fonction ».

Ouverture du poste de coordination à la formation continue :

La coordonnatrice à la formation continue a informé la direction du Service de sa décision de réintégrer son poste d'enseignante au collège constituant de Joliette à compter de la session d'hiver 2016.

Il y aurait donc lieu d'amorcer dès maintenant le processus de sélection visant à pourvoir ce poste d'un nouveau titulaire.

Il s'agit, pour le comité exécutif, d'autoriser l'ouverture de ce poste et de constituer le comité de sélection.

La proposition suivante a été soumise aux administrateurs :

Attendu le poste de coordonnatrice à la formation continue détenu par Mme Marie-Eve Desaulniers;

Attendu la décision de Mme Desaulniers de réintégrer son poste d'enseignante au collège constituant de Joliette à compter de la session d'hiver 2016;

Attendu l'importance d'amorcer le plus rapidement possible le processus de recrutement en vue de combler le poste;

Attendu que cette décision n'a aucune incidence financière;

Attendu la recommandation du CRPC;

CERL-151124-01

« Il est résolu :

- *d'autoriser l'affichage du poste de coordonnateur à la formation continue;*
- *de nommer M. Marcel Côté, directeur général, Mme Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue et un membre représentant l'Association des cadres comme membres du comité de sélection chargé de recommander un candidat au comité exécutif, étant entendu que la direction des ressources humaines agira comme membre et secrétaire du comité. »*

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

- * Le registre des procès-verbaux du comité exécutif porte la signature et l'accord de tous les administrateurs en fonction dont la liste suit :

Mesdames Chantal Fournier
 Marie Carole Mc Kenzie
 Francine Ranger
 Diane Raymond

Messieurs Marcel Côté
 Louis Gendron
 Michel Rouleau
 Guy J. Vandandaigue

.....
Président

.....
Secrétaire de l'assemblée